

II

L'ONCLE DE FABRICE

—Qu'ai-je donc fait de si angélique ? demanda Jeanne en souriant.

—Fabrice te hait, répondit M. Delarivière, et cependant tu prends sa défense !...

—Il me hait, dis-tu ! Pourquoi ?

—Eh ! le sais-je ? ou plutôt je ne veux pas le savoir.

—Je lis dans ta pensée... Tu supposes que ton neveu me déteste parce qu'il m'accuse de lui vouloir enlever sa part d'héritage... Est-ce cela ?

—Eh bien, oui.

—Je crois que tu te trompes... Une jeunesse livrée à elle-même, l'absence de la famille, l'amour du plaisir sous toutes ses formes, la soif de liberté, ont faussé l'esprit de Fabrice, mais n'ont pas corrompu son âme. Il vaut mieux qu'il n'en ait l'air j'en suis sûre.

Le banquier secoua la tête d'un air incrédule.

Jeanne reprit :

—Il y a deux ans, lors de notre dernier voyage à Paris, Fabrice m'a paru se détacher déjà de cette vie à l'ouïance qui l'a fait avant l'âge... Quelques paroles prononcées par lui devant moi annonçaient la fatigue, et m'ont semblé l'indice d'un changement prêt à s'accomplir... Peut-être aujourd'hui, à la place d'un viveur, retrouverons-nous un homme digne de ta tendresse et de tes libéralités...

—Comme tu plaides sa cause ! !...

—Je la plaide avec conviction...

—Puisses-tu ne pas te tromper !...

—Tu doutes encore ?

—Malgré moi, oui... Je crois que si je venais à mourir, mon neveu serait le premier, le seul peut-être, à te calomnier en t'accusant d'ambition et de cupidité...

—Eh bien ! tu peux lui fermer la bouche et le contraindre à rougir de lui-même et de ses jugements téméraires.

—Et comment ?

—Me permets-tu de te donner un second conseil ?... Oui, n'est pas ?— Écoute moi donc : Par ton testament tu laisses à Fabrice le tiers de ta fortune !...

—Oui, dans le cas où je viendrais à mourir avant d'avoir légalisé notre union.

—J'ai bien compris... Mais, après ?

—Mon testament n'aura aucune raison d'être... Je l'annulerai et les choses suivront leur cours normal... Ayant une famille légitime, je ne dois rien à Fabrice... Une fois marié, ma fortune t'appartient tout entière, à toi et à notre fille... Je n'ai plus le droit d'en rien distraire...

—Tu m'as dit (et je le crois de toute mon âme, Dieu le sait !), tu m'as dit que le jour de la régularisation de notre union serait pour toi un jour de bonheur...

—Ah ! chère Jeanne !... le plus beau de ma vie !...

—Le moment sera donc bien choisi pour faire un heureux...

—Certes !...

—Alors, suis mon conseil et, ce jour-là, donne à ton neveu la somme que tu lui laisses par testament...

—Quatre millions !... s'écria M. Delarivière.

—Mais sans doute, quatre millions... Il nous en restera huit... Nous avons des goûts simples et nous serons trop riches. Même en ayant un train de maison exceptionnel, nous ne parviendrons pas à dépenser nos revenus... Quand Edmée se mariera, sa dot, quel qu'en soit le chiffre, ne nous appauvrira pas... Sois donc généreux avec Fabrice comme tu voulais l'être si la mort était venue te surprendre... En se trouvant à la tête d'une grande fortune, Fabrice prendra les goûts d'une existence régulière, il songera au mariage, deviendra un homme utile, honorable, et te devra tout, la richesse, la considération, les joies de la famille...

—C'est sérieusement que tu m'engages à donner à Fabrice cette somme énorme ?

—Oui, sérieusement.

—Je te savaux bien bonne, chère Jeanne, et je te trouve meilleure encore que je ne le croyais !

—Et tu foras ce que je demande ?

—Je verrai Fabrice à mon arrivée à Paris, je causerai longuement avec lui et, s'il me paraît en bonne voie de guérison morale, je réaliserai certain projet dont tes généreuses paroles viennent de me donner l'idée et qui mettra dans les mains de mon neveu un splendide avenir.

—Quel est ce projet ?

—J'ai besoin d'y penser encore... je te le communiquerai dès qu'il aura suffisamment mûri...

Après leur promenade en canot les deux couples, Fabrice Leclère et Mathilde, Landilly et Adèle, avaient regagné l'hôtel du *Grand-Cerf* et s'étaient assurés qu'avec un supplément de matelas ils passeraient la nuit tant bien que mal dans la chambre du troisième étage, louée quinze louis pour quelques heures par le petit baron.

Cette chambre, chose essentielle, possédait deux fenêtres donnant sur la place où devait, au point du jour, se dresser l'échafaud.

—Deux loges de face ! s'écriait le gommeux. Deux loges à cent cinquante francs la loge ! à soixante quinze francs la place ! Dans un théâtre de province, c'est d'un relief à tout casser ! Il est vrai que la pièce n'aura qu'une représentation !... Épatant ! épatant ! !..

L'hôtel du *Grand-Cerf* regorgeait de monde.

Madame Lorient commençait à se dire avec mélancolie qu'elle avait loué ses fenêtres beaucoup trop bon marché.

La moindre petite ouverture, à n'importe quel étage, trouvait preneur à trois louis par personne.

Un Anglais avait payé cinq cents francs la fenêtre en tabatière d'une mansarde dans une maison voisine de l'hôtel, et il offrait à madame Lorient dix louis d'une table et d'un matelas pour y passer la nuit.

Le procès ayant fait un bruit énorme, les blasés, avides d'émotions malsaines, voulaient voir tomber la tête de cet étrange criminel dont pas une minute la force de volonté ne s'était démentie, ni pendant l'instruction ni aux séances de la cour d'assises.

La maîtresse du *Grand-Cerf* ne savait où donner de la tête, à qui répondre et qui servir.

Elle avait pour la circonstance doublé son personnel, et comptait laisser la maison ouverte toute la nuit afin d'accueillir les infortunés curieux qui se contenteraient de dormir sur un fauteuil ou sur un tabouret.

On vint prévenir Fabrice et ses amis que le dîner les attendait.

De tous côtés les tables étaient garnies d'un nombre invraisemblable de convives.

Le va-et-vient des garçons et des servantes emplissait l'hôtel. Le cliquetis de l'argenterie, le bruit des assiettes et des verres formaient un tapage presque assourdissant.

Madame Lorient avait réservé pour les deux couples un petit salon donnant sur le couloir qui conduisait au principal escalier de l'hôtel.

L'aspect du couvert dressé dans ce petit salon était à lui tout seul un puissant apéritif. Le potage à la bisque d'écrevisses fumait dans une soupière découverte, et aux quatre coins de la table les bouteilles de vin de Champagne, hommage de madame Lorient, plongées dans la glace et le salpêtre, étalaient leurs goulots d'un vert sombre et leurs casques d'argent...

On s'attabla joyeusement et, chose rare, l'entrain des convives commença avec la première cuillerée de potage.

—Inénarrable, cette bisque ! s'écria le petit baron avec enthousiasme. Respirez ce parfum, capable de ressusciter un mort ! Admirez cette jolie couleur d'un rose pâle ! Savourez ces queues d'écrevisses qui fondent sous la dent et donnent au palais des sensations à la fois délicates et corsées ! La cuisinière de céans est un cordon bleu monumental !... Elle m'épate, parole d'honneur !...